"Pour l'instant, rien ne change" : la réintégration des soignants non vaccinés au point mort

Article rédigé par Marianne, le 26 avril 2023

Source [Marianne] : Fin mars, le ministre de la Santé affirmait que le personnel médical non vacciné allait pouvoir réintégrer les hôpitaux. Et depuis ? Un décret est « en cours de finalisation », en parallèle d'une proposition de loi déposée par les communistes pour abolir définitivement l'obligation vaccinale faite aux soignants. Mais ces derniers, entre dépit et sentiment d'abandon, ont perdu tout espoir.

La <u>réintégration des soignants non vaccinés</u> serait-elle tombée dans l'oubli ? C'est en tout cas l'impression des principaux concernés. Le 30 mars dernier, la Haute autorité de santé (HAS) avait préconisé la fin de l'obligation vaccinale pour le personnel médical et paramédical, en vigueur depuis 2021, et son remplacement par une simple recommandation. Le ministre de la Santé, François Braun a aussitôt promis de suivre l'avis de l'institution pour ainsi permettre à 4 000 personnes de réintégrer l'hôpital, dont 500 infirmiers, selon la Fédération hospitalière de France (FHF).

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

26/04/2023 01:00